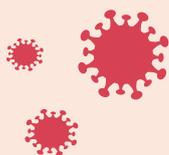


FEUILLE DE ROUTE SANITAIRE



COVID 19
Coronavirus

DATE DE MISE À JOUR
15 SEPTEMBRE 2020

SPECIFICITES ACTIVITES RENTREE 2020

**EN CAS DE SYMPTÔME OU DE RELATION AVEC UN «CAS CONTACT» NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS VOUS PRÉSENTER À VOS ACTIVITÉS.
NOUS VOUS DEMANDONS D'ARRIVER À L'HEURE EXACTE DE VOTRE ACTIVITÉ.**

PORT DU MASQUE À LA MJC

- 
- Le masque est obligatoire dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes pour toute personne à partir de 11 ans.
 - Des consignes spécifiques quant au port du masque pourront être adaptées en fonction de la nature des activités (cf. protocoles spécifiques). Si l'activité autorise les adhérents à quitter le masque, ces derniers devront le ranger en le glissant dans leurs affaires personnelles.

DISTANCIATION SOCIALE

- 
- En dehors des activités, respect des distances et gestes barrières dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes.
 - En fonction de la nature de l'activité, durant la pratique les distances pourront être adaptées (cf. protocoles spécifiques).

LIMITE D'UTILISATION DES LOCAUX

- 
- Les vestiaires ne seront pas accessibles ; venir en tenue.
 - Attente interdite dans les couloirs pendant le déroulement des activités.
 - Accompagnateur limité à une personne sans possibilité d'attendre devant la salle ou dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes (exception faite du bar)
 - WC indisponibles pour les adhérents

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

- 
- Un « Kit anti-Covid » est mis à disposition dans chaque salle
 - Arrêt des activités 5 min avant la fin de la séance afin de désinfecter le matériel et les surfaces et aérer les salles. Les adhérents nettoient le matériel utilisé lors de la séance.
 - Renforcement des mesures de nettoyage par l'équipe d'entretien de la MJC.

CIRCULATION

- 
- Sens de circulation signalé par les affiches et un marquage au sol pour circuler dans les bâtiments.
 - Limitation des croisements entre groupe d'adhérents ; respecter les consignes des intervenants pour entrer et sortir des salles. Laisser les priorités de passage au groupe sortant.

PÉDAGOGIE



Il a été demandé aux différents intervenants d'adapter leur discipline aux consignes.

PERSPECTIVES



Une veille active est effectuée afin d'adapter les consignes à l'évolution des mesures sanitaires. Les protocoles pourront être amenés à évoluer. Nous vous prions d'y rester attentifs.

JARDIN MUSICAL

MESURES DE SÉCURITÉ SANITAIRE SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES AUX MESURES APPLICABLES AU SEIN DE LA MJC MONPLAISIR - ESPACE DES 4 VENTS ET SITES PARTENAIRES EXTÉRIEURS



PORT DU MASQUE

- Obligatoire pour l'intervenant et pour les adhérents de 11 ans et plus.
- Dispense d'obligation du port du masque (article 45 V du décret du 10 juillet 2020 modifié par le décret du 28 août 2020) pour la pratique des disciplines artistiques dont la nature même ne le permet pas: (instruments à vent).



ZONE D'ACCUEIL DES ADHÉRENTS

- Ne pas arriver trop en avance, attendre à l'extérieur du bâtiment.
- Les enfants devront attendre que l'intervenant ou chargée d'accueil les autorise à rentrer dans l'enceinte de la MJC, puis ils seront guidés jusqu'à leur salle d'activité.
- Les parents et/ou accompagnateurs ne sont pas admis dans les salles d'activité.
- L'intervenant ou chargée d'accueil s'assurera que l'enfant a bien été récupéré par un parent à la fin du cours. Merci d'être vigilant sur les horaires.



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Mise à disposition d'un kit de désinfection dans la salle.
- Modification des horaires afin de permettre la désinfection du matériel et l'aération des locaux : 9h00 à 10h, 10h10 à 11h10, 11h20 à 12h20



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Pour plus de renseignements: Protocole sanitaire, guide relatif au fonctionnement des écoles élaboré par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports daté du 9 juillet 2020.